



Commune: ERQUY
Lieu: Pointe de la Houssaye
Coquillage: Moules (*Mytilus galloprovincialis*)

Site Toléré Site Toléré Site Toléré Site Toléré Site Toléré Site Toléré Site Toléré Site Toléré Site Toléré Site Toléré

SITE TOLERE

RISQUE SANITAIRE FAIBLE

Localisation / Environnement

Cette pointe est couverte de moules de type *Mytilus galloprovincialis* et fait l'objet d'une pêche récréative importante. Ce gisement est sous l'influence des apports diffus de l'agglomération d'Erquy. La pêche à pied récréative de coquillages est interdite dans les limites du port par arrêté préfectoral du 22 septembre 2016.

Ce gisement est actuellement classé **B** par l'arrêté préfectoral du 21 février 2019.

Evolution des résultats d'analyses bactériologiques

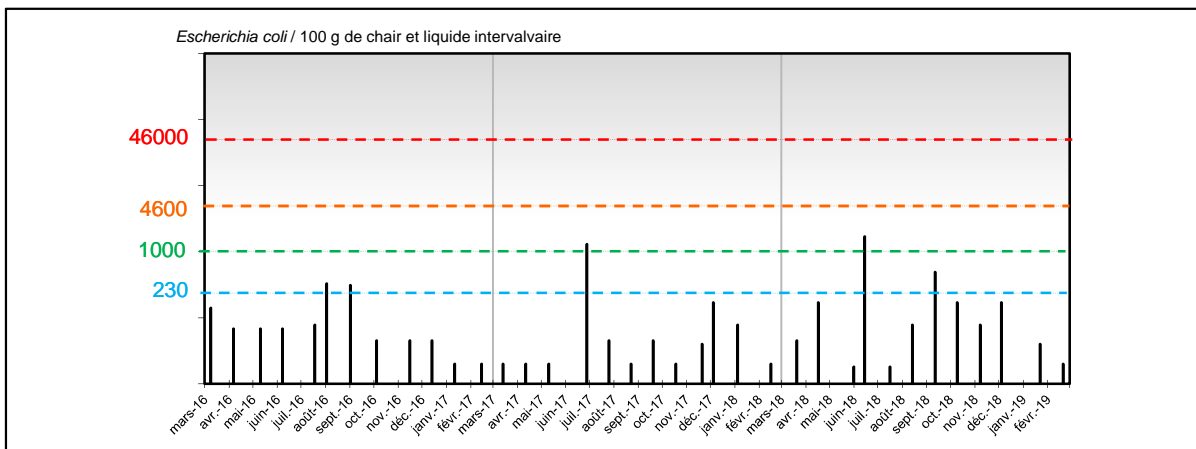


Tableau de répartition

Paramètre	<i>Escherichia coli</i> / 100 g de chair et liquide intervalvaire				
Classes	≤ 230	230 et ≤ 700	700 et ≤ 4600	4600 et ≤ 46000	> 46000
Qualité	BONNE	MOYENNE	MEDIOCRE	MAUVAISE	TRES MAUVAISE
Résultats	31	3	2	0	0
Fréquences	86,1%	8,3%	5,6%	0,0%	0,0%

Ce gisement est de qualité moyenne

Dernier résultat

DATE	Nb E.coli/100g CLI	Normes *
20/02/2019	20	≤230 Ecoli /100g CLI

Le dernier résultat est conforme aux normes exigées pour une consommation humaine.

Conclusion

Ce gisement présente une qualité bactériologique moyenne accompagnée de rares pics de qualité médiocre.

La consommation de coquillage ne peut être considéré comme en permanence sans risque pour la santé. La cuisson est un moyen de réduire significativement le risque sanitaire.